



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL</b> .....	<b>4</b>
<b>LE PROJET FINALISE</b> .....	<b>5</b>
La trame d'implantation .....	5
Eclairage des éoliennes .....	6
L'actionnariat.....	6
<b>POURSUITE DES REFLEXIONS SUR LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b> .....	<b>8</b>
L'audit énergétique.....	8
Visite de parc éolien voisin .....	9
Projet de land art.....	9
Groupement d'achat de panneaux photovoltaïques.....	10
<b>LES PHASES D'ENQUETE PUBLIQUE ET DE CHANTIER</b> .....	<b>11</b>
Enquête publique .....	11
Phase chantier .....	12
<b>LA DEMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION</b> .....	<b>14</b>
Le prochain évènement de concertation grand public.....	14
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>15</b>
<b>CONTACTS</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>16</b>
Annexe 1 : Les questions et remarques des participants sur le projet .....	16
Annexe 2 : Les questions et remarques des participants sur les mesures d'accompagnement .....	16
Annexe 3 : Les questions et remarques des participants sur la gouvernance.....	18
Annexe 4 : Les propositions des habitants sur la démarche de concertation et communication publique.....	19

## INTRODUCTION

Depuis 2008, les sociétés BayWa r.e. et Quénéa'ch étudient la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune des Vastres.

En parallèle du développement du projet, BayWa r.e. et Quénéa'ch ont lancé une démarche de concertation, avec l'appui de l'équipe Concertation de Mazars, en juin 2021.

L'objectif étant d'informer et de travailler le projet avec le territoire, des entretiens en porte-à-porte, deux forums d'information et trois groupes de travail ont eu lieu jusqu'à présent.

Faisant suite à ces évènements, **un quatrième groupe de travail** a eu lieu le **mercredi 6 juillet 2022**, à la salle de l'Ancienne Cure de la mairie des Vastres, de 18h à 20h. Cette rencontre a permis aux participants de prendre à nouveau une part active dans ce projet d'énergie renouvelable.

**Les objectifs de ce moment** étaient de :

- Présenter le projet dans sa mouture finale ;
- Poursuivre les réflexions sur les mesures d'accompagnement en mettant l'accent sur celles pouvant être mises en œuvre à court-terme ;
- Présenter les phases d'enquête publique et de chantier d'un projet éolien.

*Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion. La synthèse des échanges est structurée par séquences et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.*

## PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail n°4 a réuni **9 personnes, riverains et élus, venant de différentes communes** : les Vastres et Mars. Sont excusées les six autres personnes inscrites n'ayant finalement pas pu venir.

Était présente **l'équipe des développeurs** :

- Kilian ALVAREZ, Chef de projet éolien BayWa r.e.
- Nikita GHELELOVITCH, Responsable de projets Quénéa'ch

Était présente **l'équipe Concertation Mazars** suivante :

- Marion GIELLY, Consultante
- Charline VIALLE, Consultante

## Le projet finalisé

Dans un premier temps, Kilian Alvarez, chef de projet chez BayWa r.e, a partagé les actualités du projet. Les caractéristiques du projet finalisé et son implantation ont été détaillées.

### Présentation du projet final

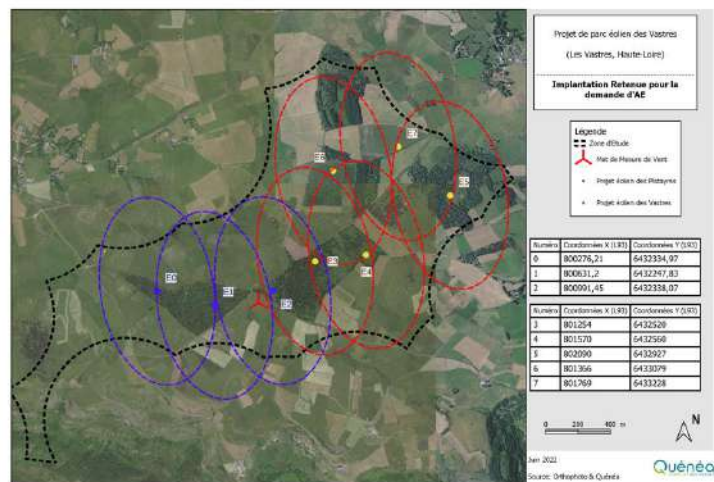


#### Caractéristiques

- 7 éoliennes
- 150m de hauteur en bout de pale
- 700m de distance moyenne des habitations
- 30 MW de puissance totale du parc éolien, soit l'équivalent de la consommation d'énergie de 20 000 foyers

#### Calendrier

Décembre 2022 : Dépôt du projet en Préfecture  
 Avril 2023 – Fin 2023 : Instruction du dossier (prévisionnel)  
 Fin 2023 : Début de l'enquête publique  
 T1 2024 : Décision de la Préfecture (prévisionnel)  
 T2 2024 : Démarrage du chantier (prévisionnel)  
 T2 2025 : Mise en service du parc éolien (prévisionnel)



*Durant cette présentation, de nombreuses questions et remarques ont été formulées par les participants. Vous retrouverez ci-dessous le détail de ces échanges.*

### La trame d'implantation

#### Question : Pourquoi l'éolienne E5 pourrait disparaître ?

Réponse des développeurs : Il y a des enjeux environnementaux forts et des problématiques d'accès qui pourraient faire que cette éolienne soit refusée par les services de la Préfecture.

#### Question : Pourquoi déposer les 8 éoliennes et non pas 7 directement s'il y a ce risque ?

Réponse des développeurs : L'éolienne E5 pourrait en effet disparaître pour les raisons évoquées précédemment. Cependant nous avons cherché à minimiser les impacts de chaque éolienne y compris pour E5. Connaissant les services de l'Etat et leurs axes de négociations il est toujours plus stratégique de déposer un dossier un peu plus audacieux que la normale pour obtenir in fine le projet éolien consistant.

**Question : Un projet de 4 éoliennes est-il viable ?**

Réponse des développeurs : Oui, un projet éolien serait viable même à partir de 3 éoliennes.

**Question : Les éoliennes E6 et E7 sont-elles sur des terrains privés ?**

Réponse des développeurs : Les éoliennes E6 et E5 sont les seules éoliennes du projet à être sur des terrains privés. Les autres sont sur des terrains communaux.

**Remarque d'un participant** : L'éolienne E7 est quand même impactante pour Hugons.

**Eclairage des éoliennes**

**Question : Y-a-t-il eu des avancées sur l'éclairage des éoliennes ?**

Réponse des développeurs : Des expérimentations conduites entre 2020 et 2022 ont permis de démontrer la compatibilité d'un éclairage directionnel vers le ciel avec les usages de l'espace aérien. Cet éclairage directionnel permet de limiter les nuisances lumineuses engendrées par le balisage réglementaire des éoliennes. L'arrêté du 29 mars 2022 modifie l'arrêté du 23 avril 2018 en autorisant l'utilisation du balisage directionnel. Notre objectif étant de limiter au maximum les nuisances engendrées par le parc, nous aurons bien entendu recours à ce nouveau type de balisage.

**L'actionariat**

Lors du groupe de travail n°3, le mode de gouvernance de l'actionariat avait été rapidement présenté en fin de séance. Il semblait important de revenir dessus pour l'expliquer plus en détails afin d'envisager sa mise en place pour le projet éolien des Vastres.

**L'ACTIONNARIAT**

**Ouvrir le capital de la société du parc éolien aux citoyens**

Capital de la société du parc éolien

Montant investi par les citoyens

BayWa r.e & Quénéa'chi

**Devenir actionnaire, c'est :**

- Être propriétaire d'une partie du parc éolien
- Être informé régulièrement sur le projet
- Participer aux décisions du projet
- Avoir la possibilité de revendre ses parts en tout ou partie
- Percevoir une fraction des bénéfices

**Comment ça marche ?**

- Création d'une société citoyenne (holding d'investissement)
- Frais de création et de gestion de la holding pris en charge par la société du projet éolien

*Durant cette présentation, de nombreuses questions et remarques ont été formulées par les participants. Vous retrouverez ci-dessous le détail de ces échanges.*

**Remarque d'un participant : Il faut quand même beaucoup de personnes pour monter un projet pareil côté citoyens.**

Réponse des développeurs : A 60 personnes, pour l'exemple du parc du Clos-Neuf, ils ont pu collecter 500 000 euros. Voici le lien vers ce projet : [Parc éolien du Clos Neuf \(baywa-re.fr\)](http://baywa-re.fr)

**Remarque d'un participant : C'est intéressant, surtout si cela rapporte plus que le livret A !**

Réponse des développeurs : Oui, cela rapporte entre 3 et 4% en moyenne donc c'est bien plus intéressant.

**Remarque d'un participant : Je pense qu'il est possible d'arriver à mobiliser assez de personnes mais il faut communiquer.**

Réponse des développeurs : Oui, c'est pour cela que nous en parlons relativement tôt car il faut environ 1 an à 1 an et demi pour mettre au point ce type de gouvernance. Ici, ERE 43 est ouvert à la discussion pour entrer au capital du parc éolien et pourrait être une structure qui, par son expérience, aide à fédérer les citoyens et à mettre en place ce groupement citoyen. En réalité, avant que le parc ne soit autorisé, il s'agit surtout de créer la holding d'investissement qui reste une coquille vide tant que le parc n'est pas autorisé. C'est ensuite seulement que les citoyens auront à apporter chacun leur capital dans la structure.

**Propositions des participants :**

- Il faut informer les habitants avec des termes simples car là c'est encore flou.
- Il faut expliquer le processus et ce que cela peut apporter aux gens

## Poursuite des réflexions sur les mesures d'accompagnement

Dans un deuxième temps, Kilian ALVAREZ a explicité où en étaient les réflexions sur chaque mesure d'accompagnement coconstruite au fil des groupes de travail précédents.

Echéance de mise en œuvre		Mesure détaillée	Coût de l'opération
A court-terme, pendant la phase de développement du projet	Efficacité énergétique	Financer les audits énergétiques des maisons des particuliers volontaires (sur un rayon d'environ 5km autour du projet éolien des Vastres) pour évaluer les travaux qui seraient à réaliser par eux en suite s'ils le souhaitent	2000 € / maison
	Cadre de vie	Enterrer certaines portions de lignes électriques dans la commune des <u>Vastres</u> ou dans un périmètre à définir autour du parc éolien	≈ 300 €/m linéaire
	Energie renouvelable	Organiser un groupement d'achat pour le photovoltaïque sur maisons individuelles	A estimer selon résultats du recensement en cours
	Retour d'expérience	Organiser une excursion sur un territoire proche qui a connu l'implantation d'un parc éolien pour avoir les retours des habitants	A estimer
A long-terme, après mise en service du parc éolien	Culture	Créer un projet de land art à 500 m des éoliennes pour contribuer à l'émergence d'un nouvel imaginaire liée aux <u>EnR</u> (en association avec l'Ecole de Design de St Etienne par exemple)	A estimer
	Tarif préférentiel	Proposer un tarif préférentiel d'électricité pour les habitants des Vastres et riverains du parc éolien	≈ - 10% sur le prix du kWh pendant 5 ans minimum

### L'audit énergétique

Concernant l'audit énergétique, Kilian ALVAREZ a rappelé que la mesure consistait en un accompagnement complet, y compris après la phase d'audit et de feuille de route délivrée. Cela signifie que les citoyens volontaires sont aussi accompagnés ensuite, s'ils le désirent, pour trouver les financements et les artisans appropriés.

Rappel est fait que le financement se limite toujours bien à l'audit et non pas aux travaux à engager ensuite, qui restent à la charge des habitants, même si des éco-prêts à taux zéro existent et peuvent constituer une aide substantielle pour les ménages.

Par ailleurs, une promenade avec caméra thermique aux Vastres, visant à sensibiliser les habitants à l'efficacité énergétique de leurs logements, pourrait être réalisée si assez de personnes se montrent intéressées.

#### **Question : Le prêt à taux zéro est-il lié aux revenus ?**

Réponse des développeurs : Non, le tarif préférentiel est lié au montant des travaux à réaliser.

Voici quelques tableaux montrant des exemples de données d'audits énergétiques réalisés pour d'autres projets éoliens par les développeurs.



**Synthèse des travaux d'amélioration :**

Amélioration	Coût des travaux (€ TTC)	Aides Mobilisables (MPR + CEE)	Economie sur facture d'énergie	Facture énergétique annuelle (€ / an)
Etat initial – Avant travaux				1803 €/an
Isolation combles	2 600 €	726 €	2 %	
Isolation rampants	2 200 €	754 €	9 %	
Remplacement des fenêtres	20 000 €	0 €	5 %	
Isolation Murs mitoyen	3 500 €	3 500 €	12 %	
Mise en place d'un VMC double flux	7 000 €	2 220 €	8 %	
Poêle à bois	8 000 €	1 545 €	30 %	
Ballon eau chaude thermodynamique	3 000 €	484 €	7 %	
<b>Scénario 2</b>	<b>46 300 €</b>	<b>9 229 €</b>	<b>62 %</b>	<b>679 €/an</b>

EcoPtz : Si financement des travaux par un EcoPtz de 30 000 € sur 15 ans, remboursement mensuel de 167€/mois avec un apport de 7 071 €

**Détail de la facture énergétique après travaux**

Consommations d'énergie	€ TTC/an
Chauffage	407
Eau chaude sanitaire	60
Autres usages	45
<b>Total sans abonnement</b>	<b>511</b>
<b>Total avec abonnement</b>	<b>679 €/an</b>

**Visite de parc éolien voisin**

Il est rappelé que cette mesure avait été proposée lors d'un précédent groupe de travail et aurait pour objet d'aller visiter un parc éolien assez récent en termes de machines, et d'échanger avec les riverains proches du parc sur leurs ressentis depuis l'installation du parc.

**Remarque d'un participant** : Il serait en effet très intéressant de visiter un parc et d'avoir le retour des habitants !

Réponse des développeurs : Oui, et pour mettre en place une telle mesure, il faudra que nous puissions avoir une idée du nombre de personnes intéressées pour pouvoir affréter un bus.

**Projet de land art**

Les développeurs sont ensuite revenus sur la mesure de projet de Land art et ont dit avoir eu des contacts avec des écoles afin d'évoquer ce projet et de trouver un ou des partenaires pour qu'il voit le jour.

**Question : Pourquoi ce projet doit-il être à minimum 500m du parc éolien ?**

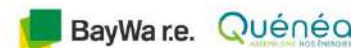
Réponse des développeurs : Cela est dû à des obligations que nous avons concernant la sécurité du parc et permettrait à ce projet de land art d'être compatible avec l'étude de danger que nous devons déposer. Ce projet attirerait du monde aux pieds des éoliennes, ce qui génère des risques. Ainsi pour nous prémunir de cela, il faudra respecter les 500 mètres de distance.

**Groupement d'achat de panneaux photovoltaïques**

Ensuite, un zoom particulier a été fait sur la mesure de création d'un groupement d'achat de panneaux photovoltaïques. Nikita GHELELOVITCH en a rappelé les principales caractéristiques et les résultats du recensement lancés sur le site internet du projet. Quénéa'ch étant eux-mêmes développeurs de projets solaires et installateurs de panneaux photovoltaïques en Bretagne, ils réalisent régulièrement des commandes conséquentes en équipements (panneaux, onduleurs, etc.). Il semblait donc intéressant de pouvoir intégrer une commande de matériel à destination des habitants des Vastres et riverains du projet éolien à leurs commandes habituelles de manière à pouvoir faire profiter aux habitants des tarifs réduits qu'ils peuvent obtenir eu égard aux volumes commandés.

En revanche, ils n'agissent qu'en qualité d'intermédiaire pour l'achat de matériel et n'ont pas vocation à réaliser ni les études préalables, ni l'installation à proprement parler des modules.

**La création d'un groupement d'achat pour les panneaux photovoltaïques sur maisons individuelles**



**La mesure**

Organiser un groupement d'achat pour des panneaux photovoltaïques

**L'objectif**

Bénéficier de tarifs intéressants (jusqu'à 50% sur les onduleurs par exemple)

**Nos besoins**

Connaitre le nombre de panneaux à commander pour pouvoir évaluer les tarifs et les modalités de cette commande groupée

**Le formulaire de recensement**

Envoyé par mail et présent sur le site du projet [www.projeteolien-lesvastres.fr](http://www.projeteolien-lesvastres.fr)



**Les résultats du formulaire au 6 juillet**

6 réponses dont 5 personnes intéressées.

Commentaires et questions:

« Pour toucher un maximum de personne des communes des Vastres et avoisinantes il faudrait diffuser cette info via les mairies et via toutes boites pour ne pas passer pour une pub. »

« J'ai vu achat de panneaux solaires et onduleurs. Qui ferait l'installation et le surplus pourrait-il être revendu à EDF ? »

« Je pense que les citoyens intéressés doivent être accompagnés dans le dimensionnement. Demander une surface en m2 de panneaux n'a pas vraiment de sens ! »

## Remarques des participants :

### Sur la communication :

- Il faut faire une information sur le site internet de la mairie.
- Il faudrait consacrer un encart à ce sujet dans le prochain bulletin municipal qui est très lu.

### Sur la mesure :

- Attention à penser à qui sera le partenaire poseur en amont car peu d'artisans accepteront d'engager leur responsabilité sur la pose de matériels qu'ils ne connaissent pas !
- Il faut proposer une solution clé en main très balisé sinon les gens seront frileux
- Il faudrait créer un lien entre la mesure de l'audit énergétique et celles des panneaux solaires afin qu'il soit interdit de poser des panneaux solaires sur un toit mal isolé.

## Les phases d'enquête publique et de chantier

Dans un troisième temps, suite aux demandes faites lors des précédentes réunions pour que les prochaines étapes du projet soient présentées, les développeurs ont abordé les étapes de l'enquête publique et du chantier.

### Enquête publique



#### Durée

A la fin du processus d'instruction, l'enquête publique aura lieu sur les communes concernées par le projet pendant 1 mois.

#### Modalités d'organisation

Un commissaire enquêteur recevra, lors de permanences organisées dans les mairies, les personnes désirant s'informer et échanger sur le projet. Le dossier du projet sera alors consultable dans son intégralité et les citoyens pourront inscrire leur avis et observations sur un registre prévu à cet effet.

#### Suites

Suite à cette enquête publique, le commissaire enquêteur émettra un rapport d'enquête publique et un avis.

De même, les conseils municipaux des communes se situant dans un rayon de six kilomètres autour du projet seront consultés pour avis sur le projet.

La décision finale est prise par le Préfet du Département sur la base des différents avis formulés au cours de la procédure d'instruction et de l'enquête publique.

**Question : Où aura lieu l'enquête publique ?**

Réponse des développeurs : Il y aura des permanences tenues en mairie aux Vastres par le commissaire enquêteur.

**Question : D'où partent les 6 kilomètres ?**

Réponse des développeurs : C'est un rayon autour de chaque éolienne.

## Phase chantier

**En quoi consiste l'étape du chantier ?**

- Mise en place des garanties financières en vue d'un démontage futur
- Réalisation des voiries, des plateformes et des fondations
- Montage et levage des éoliennes
- Raccordement électrique du parc

**Quelle est la durée estimée du chantier ?**

- Le chantier durera entre 6 et 9 mois.

**Quelles sont les garanties financières prévues pour le démantèlement ?**

- Pour une éolienne d'une puissance de moins de 2 MW : 50 000 €
- Un ajout de 25 000 € par MW supplémentaire est effectué pour les éoliennes plus puissantes.
- **Exemple** : pour une éolienne de 4 MW, il y aura 100 000 € de garanties financières.



La mise en service d'un parc éolien est subordonnée à la constitution de garanties financières visant à couvrir, en cas de défaillance de l'exploitant lors de la remise en état du site, les opérations prévues à l'article R. 515-105 du Code de l'environnement.



La stabilité mécanique des éoliennes face à la prise au vent est assurée par de profondes fondations en béton armé, recouvertes de terre.

**Question : Est-ce que la garantie financière couvre tout le démontage ?**

Réponse des développeurs : La garantie financière correspond au coût du démontage (environ 300 000 €) auquel on a retranché les prix de revente des matériaux recyclés (environ 200 000 €). Cela nous amène à un coût final d'environ 100 000 € qui correspond bien à la garantie financière demandée pour chaque éolienne en début de construction : 50 000 € pour une éolienne de 2 MW plus 25 000 € par MW supplémentaire. Aujourd'hui nous installons des éoliennes de puissance 4 MW donc nous retrouvons bien la somme de 100 000 €.

**Question : Qu'en est-il de la maîtrise du risque de pollution des sols ?**

Réponse des développeurs : Les matériaux et produits potentiellement polluants (hydrocarbures, huiles, etc.) seront stockés sur une aire dédiée située au sein de la base de vie ou sur les aires de stockage dans des containers prévus à cet effet. La manipulation de ces produits - y compris le ravitaillement des engins - sera effectuée sur une aire étanche, dimensionnée pour faire face à d'éventuelles fuites. Ce secteur sera surveillé pour éviter tout acte de malveillance. Le rinçage des engins, s'il doit être effectué sur site, sera également réalisé dans un emplacement prévu à cet effet et les déchets seront évacués.

Hors des horaires de travaux, aucun produit toxique ou polluant ne sera laissé sur le chantier hors de l'aire prévue à cet effet, évitant ainsi tout risque de dispersion nocturne, qu'elle soit d'origine criminelle (vandalisme) ou accidentelle (rafales de vents, fortes précipitations, etc.).

Les engins qui circuleront sur les chantiers seront en parfait état de marche et respecteront toutes les normes et règles en vigueur. Avant chaque démarrage journalier, une vérification sera effectuée par le chauffeur afin de limiter les risques de pollution lié à un réservoir défectueux ou une rupture de circuit hydraulique. En dehors des périodes d'activité, les engins seront stationnés sur un parking de la base prévu à cet effet. Comme indiqué ci-dessus, les ravitaillements s'effectueront exclusivement à cet endroit, en mettant en œuvre les précautions nécessaires (pompes équipées d'un pistolet anti-débordement, utilisation de bacs de rétention, etc.).

Les déchets liquides générés par les engins (huiles usagées) seront collectés, stockés dans des bacs étanches puis régulièrement évacués vers des installations de traitement appropriées.

**Question : Le raccordement est-il prévu dans la phase des 9 mois de chantier ?**

Réponse des développeurs : Oui, cela est prévu pour que cela suive l'avancée des travaux et permette la mise en service rapide du parc.

**Question : Savez-vous par où vous aller passer ?**

Réponse des développeurs : Oui, les chemins d'accès existants seront utilisés au maximum en les renforçant et nous sommes en train de prévoir un plan d'accès plus précis mais il faut pour cela que nous ayons reçu toutes les études d'impacts.

**Question : Le chantier est-il de 9 mois par éolienne ?**

Réponse des développeurs : Non, c'est 9 mois de chantier au total.

**Remarque : Attention à l'accès car c'est le GR et il y a des murs en pierre.**

Réponse des développeurs : Nous avons besoin de 4 à 5 mètres en bande roulante et les équipes de construction sont allées sur site pour voir les accès.

**Remarque : Les pales ne sont pas recyclables.**

Réponse des développeurs : Il est à noter que l'intérêt pour le problème du recyclage n'inquiète que quand il s'agit d'éoliennes et non pour les autres domaines de la vie courante (capots de voiture, coques de bateaux par exemple). Autre point important : les pales des éoliennes ne représentent que 5% de la masse de l'éolienne. Les 95% de l'éolienne, fondation incluse, sont totalement recyclés aujourd'hui. C'est même une obligation légale : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042056014/>.

Toutefois, la filière a bien conscience que cela doit évoluer et il existe beaucoup de projets de recherche et développement pour mettre au point des pales recyclables et certains constructeurs ont déjà réussi.

Pour en savoir plus, voici le projet français Zebra : [Projet Zebra : la première pale d'éolienne en résine thermoplastique entièrement recyclable sort d'usine \(usinenouvelle.com\)](https://www.usinenouvelle.com/Projet-Zebra-la-premiere-pale-d-eolienne-en-resine-thermoplastique-entierement-recyclable-sort-d-usine)

Pour en savoir plus, voici les pales recyclables de Siemens Gamesa : [Première mondiale : Siemens Gamesa lance et commercialise la première pale d'éolienne au monde entièrement recyclable - EDF Renouvelables \(edf-renouvelables.com\)](https://www.edf-renouvelables.com/Premiere-mondiale-Siemens-Gamesa-lance-et-commercialise-la-premiere-pale-d-eolienne-au-monde-entierement-recyclable)

## La démarche de concertation et de communication

Pour finir, une phase d'échanges visant à coconstruire ensemble la suite de la démarche de concertation et de communication du projet a eu lieu en fin de réunion.

### Prochain évènement à la rentrée !

Forum d'information grand public

#### Sujets présentés

- ✓ Présenter le **projet finalisé** et le calendrier des prochaines étapes
- ✓ Présenter l'**enquête publique**
- ✓ Présenter la **phase de chantier**
- ✓ Présenter les **mesures d'accompagnement choisies** et mises en œuvre pendant la phase de fin de développement du projet

**Avez-vous d'autres suggestions pour la suite de la démarche ?**

#### Y a-t-il d'autres sujets à présenter selon vous ?

- ✓ ...
- ✓ ...

## Le prochain évènement de concertation grand public

Un forum d'information aura lieu vers novembre, afin d'informer largement les habitants sur le projet qui sera déposé en fin d'année ou en début d'année prochaine.

### Propositions supplémentaires de sujets à présenter :

- Aspects techniques du dossier (résumés non techniques consultables)
- Actionnariat (stand d'ERE 43 ?)

### *Question : Le forum aura-t-il lieu après le dépôt du projet ?*

Réponse des développeurs : Non, il aura lieu vers novembre avant le dépôt.

## Remerciements

Kilian ALVAREZ et Nikita GHELELOVITCH ainsi que l'équipe Concertation de Mazars tiennent à remercier tous les participants du groupe de travail, qui ont permis de faire avancer la concertation avec des remarques très pertinentes pour mieux faire correspondre le projet de mesures d'accompagnement aux attentes et besoins du territoire.

## Contacts

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site participatif du projet : [Accueil - Le projet éolien Les Vastres \(projeteolien-lesvastres.fr\)](https://projeteolien-lesvastres.fr)

**Pour toutes questions, vous pouvez contacter :**

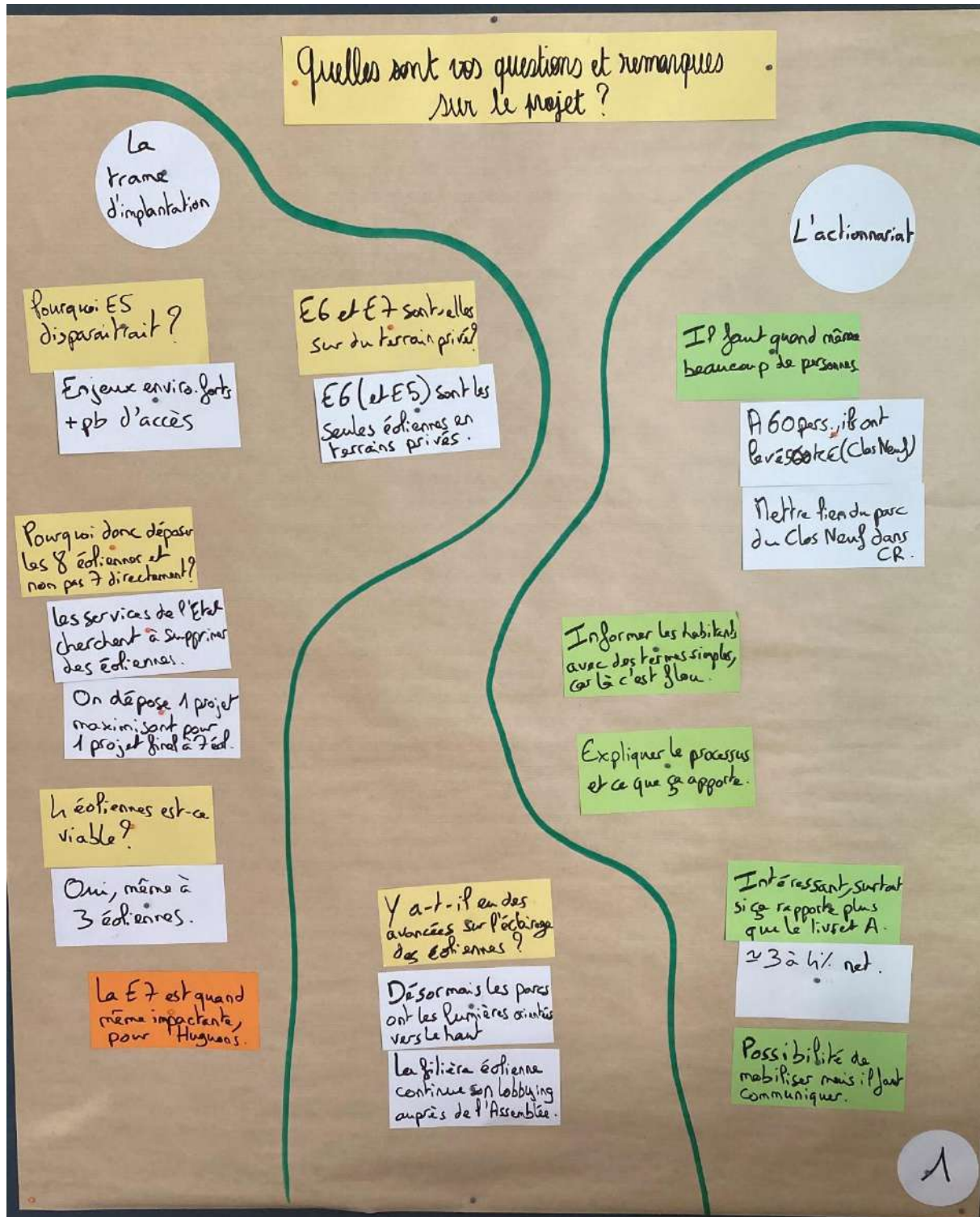
**Charline VIALLE**  
Mazars Concertation  
06 13 60 01 06

**Kilian ALVAREZ**  
Chef de projet éolien  
Bay Wa r.e.  
[kilian.alvarez@baywa-re.fr](mailto:kilian.alvarez@baywa-re.fr)

**Nikita GHELELOVITCH**  
Chef de projet éolien  
Quénéa'ch  
[nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr](mailto:nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr)

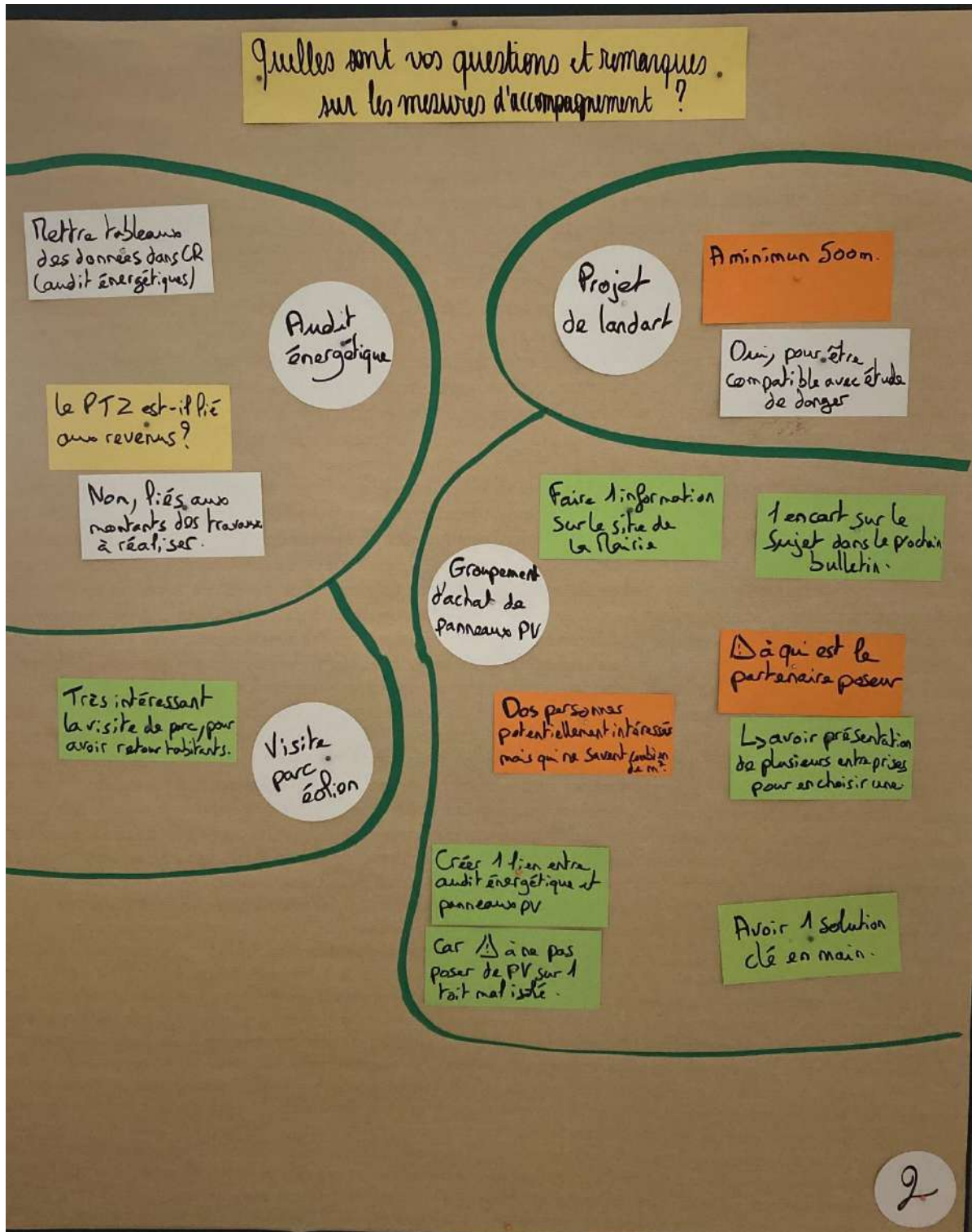
# ANNEXES

## Annexe 1 : Les questions et remarques des participants sur le projet

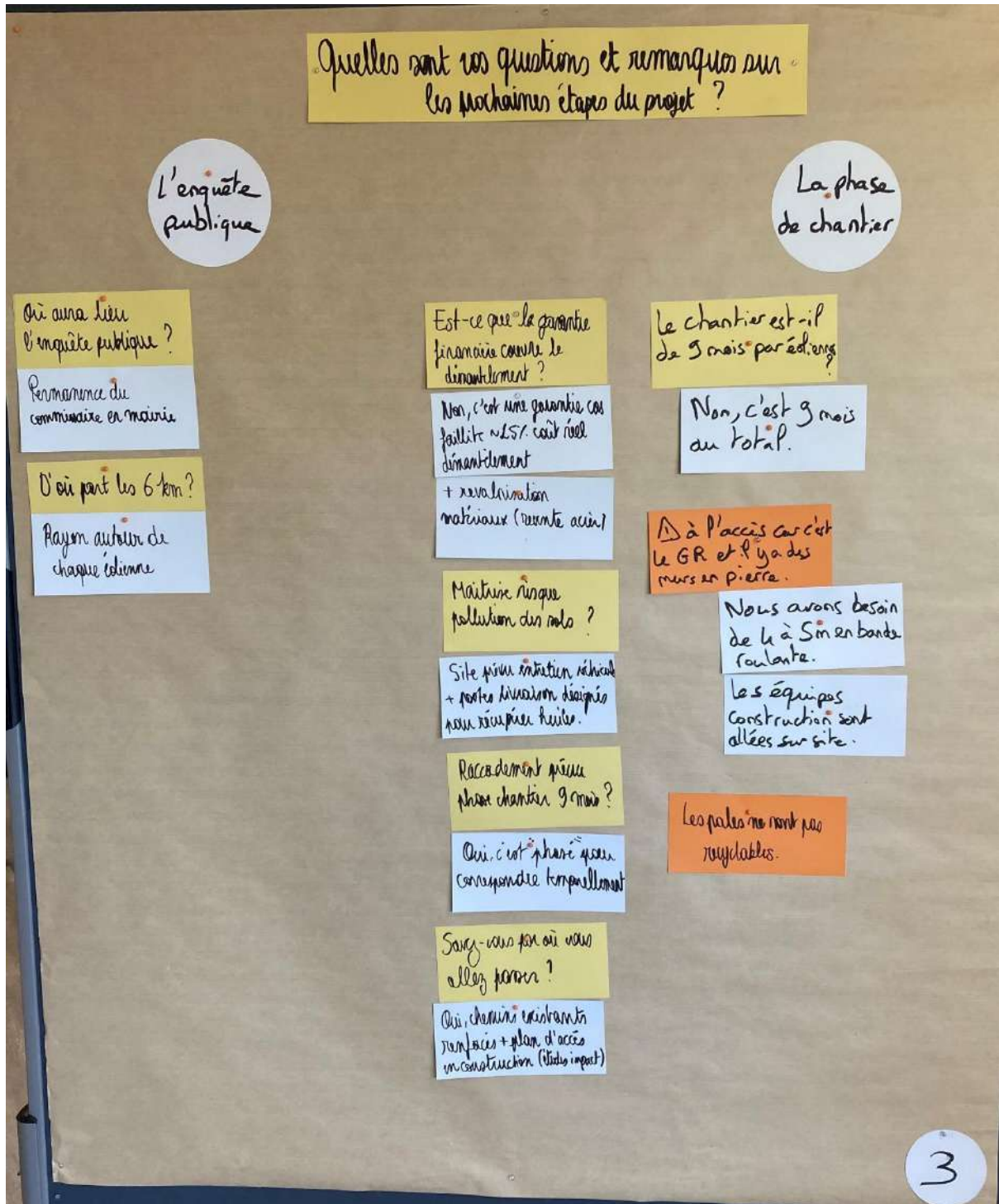




Annexe 2 : Les questions et remarques des participants sur les mesures d'accompagnement



Annexe 3 : Les questions et remarques des participants sur la gouvernance



Annexe 4 : Les propositions des habitants sur la démarche de concertation et communication publique

